

Une transition social-écologique 4 étoiles !

La Métropole Rouen Normandie est l'une des plus engagées en France dans la lutte contre le changement climatique. Après le lancement de sa COP Rouen 2030 pour poursuivre et amplifier la dynamique de mobilisation territoriale, elle vient de recevoir le Label Climat-Air-Énergie 4 étoiles attribué par la Commission Nationale du Label « territoire engagé transition écologique », ce qui la classe dans le TOP 10 des métropoles de France les plus engagées pour l'écologie. Cette récompense vient souligner les politiques ambitieuses mise en place par la Métropole dans le cadre de sa transition social-écologique.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, de la santé, de la sécurité sanitaire et industrielle et Guillaume Coutey, Maire de Malaunay, Ambassadeur de la COP21 Rouen Normandie: « Ces 4 étoiles nous classent dans le TOP 10 des métropoles de France les plus engagées sur l'écologie. La progression forte entre 2018 et 2024, sur l'ensemble des 6 domaines analysés, est la preuve concrète que nos politiques payent, que les résultats sont là. On se bat, on lâche rien ! ».

La Commission Nationale du Label Territoire engagé transition écologique Climat-Air-Energie (ex Label Cit'Ergie) évalue les initiatives des collectivités locales en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air et de transition énergétique, avec une labellisation allant de 1 à 5 étoiles. Ce label est attribué sur la base de critères rigoureux et d'une évaluation approfondie des actions menées et de leurs impacts.

Il s'appuie pour cela sur un référentiel composé de 61 mesures (critères) d'évaluation, répartis dans 6 domaines :

- Planification territoriale
- Patrimoine de la collectivité
- Approvisionnement énergie, eau, assainissement
- Mobilité
- Organisation interne
- Coopération, communication.

Chacune de ces mesures est notée sur une échelle de 2 à 16 points, le maximum de points du Label CAE étant de 500 points.

Les niveaux de labellisation (qui correspondent à des pourcentages de réalisation, le score correspond au rapport entre les actions réalisées et le potentiel d'actions maximum de la collectivité) :

- 1 étoile : en processus
- 2 étoiles : 35% des points
- 3 étoiles : 50% des points
- 4 étoiles : 65% des points
- 5 étoiles : 75% des points.

Depuis l'entrée dans le dispositif Cit'ergie en 2016, la Métropole Rouen Normandie utilise cette démarche pour structurer sa politique écologique. Une première labellisation en 2018 a permis de consigner le score de 54,2% de son potentiel, lui offrant le label 3 étoiles. En 2024, la Métropole a candidaté pour faire analyser de nouveau les résultats de ses politiques écologique et environnementales ambitieuses. **La Commission nationale vient de lui décerner 4 étoiles « pour la mise en œuvre de sa politique en matière d'énergie et de climat, jugée prometteuse », avec un score de 69% de son potentiel, permettant de constater les progrès réalisés, qui dépassent les actions programmées en 2018.** Dans son courrier d'officialisation d'obtention, elle « *salue l'engagement politique fort de la Métropole Rouen Normandie sur les questions climat, air et énergie à l'échelle de son territoire, et ce avec une ambition affirmée pour une transition sociale écologique. Elle se félicite par ailleurs d'une progression forte sur l'ensemble des 6 domaines entre 2018, date de l'obtention d'une 3e étoile et 2024* ».

Cette récompense permet à la Métropole Rouen Normandie de se classer dans le TOP 10 des métropoles de France les plus engagées dans la transition écologique. Elle obtient 4 étoiles au même titre que Toulouse ou Lyon. Le courrier indique que « *la Commission Nationale du Label n'a aucun doute sur la capacité de Métropole Rouen Normandie d'atteindre à terme, la 5e étoile* ». La projection d'un Label 5 étoiles sera l'objectif de la Métropole dans les années à venir. Elle rejoindrait ainsi Strasbourg, Nantes, Lille, Bordeaux ou encore Rennes. Le label 4 étoiles est octroyé pour 4 ans, au terme desquels une procédure de renouvellement doit être soumise à l'ADEME.

Parmi les progrès les plus remarquables, la Commission Nationale souligne « *la mobilité active sous toutes ses formes, dont un réseau de transport en commun complet, performant et qui se décarbone, les réseaux de chaleur qui desservent une bonne partie du territoire et qui sont en pleine extension et aussi la création de la SPL Altern pour la rénovation énergétique et de la SEM ASER pour les projets d'énergie renouvelable (enRR)* ».

Malaunay, Rouen et Petit-Quevilly étaient déjà engagées historiquement dans la démarche. La Métropole Rouen Normandie relève un défi de taille, qui rend son profil unique : elle a su mobiliser les autres communes de son territoire, via la COP 21 locale notamment, et compte donc à ce jour 13 communes Cit'Ergie engagées à ses côtés (Malaunay (4 étoiles), Rouen (3 étoiles), Petit-Quevilly (3 étoiles), Canteleu (2 étoiles), Elbeuf (2 étoiles), Saint-Aubin-lès-Elbeuf (2 étoiles), Saint-Pierre-lès-Elbeuf (2 étoiles), Grand-Quevilly (2 étoiles), Le Trait (2 étoiles), Bois-Guillaume (2 étoiles), Sotteville-lès-Rouen (2 étoiles), Mont-Saint-Aignan (2 étoiles) et Oissel (1 étoile). Elle a également su mobiliser les habitants (Convention citoyenne pour le Climat) et les acteurs économiques pour atteindre ensemble les objectifs qu'elle s'était fixée.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

La Commission nationale valorise l'action de la Métropole qui « *s'étend de même aux communes de la Métropole notamment avec l'appui de la SPL ALTERN qui déploie auprès de l'ensemble des 71 communes le dispositif de conseil en énergie partagé* ».

Elle souligne la mise en place « *d'outils de planification et programmatique qui permettent de disposer d'un cadre de développement en lien avec les enjeux de transition et les engagements que vous avez pris en termes de neutralité carbone d'ici 2040, de préservation des fonciers naturels et agricoles, de la biodiversité... et des prises de position fortes comme la déclaration d'un état d'urgence climatique (2021) et le refus de financer une liaison autoroutière coûteuse pour l'environnement témoignent de ces engagements* ».

Concernant les politiques publiques menées, elle souligne « *la préservation de la biodiversité constitue ainsi un axe fort de vos politiques publiques avec la création de trames vertes, bleues, noires et brunes, la renaturation d'espaces urbains, la reconstruction de la ville sur la ville en vue d'éviter le grignotage des franges naturelles et agricoles, la création de ceintures maraîchères pour répondre aux besoins en alimentation... tout ceci justifie pleinement la reconnaissance de « Capitale française de la biodiversité » en 2023 et territoire engagé pour la nature 2023-2025.* »

La mobilité durable est également un axe prioritaire pour la Métropole. En témoigne sa progression de 20,5% (sur l'objectif à atteindre) sur les 6 dernières années. « *Votre réseau de transports en commun est étoffé et performant, en complément de quoi la Métropole dispose d'un réseau de pistes cyclables dense (200 km) avec un service de vélos en libre-accès, de services de covoiturage et en projet, un plan de marchabilité.* »

En termes de production de chaleur renouvelable, « *la Commission se dit impressionnée par les 10 réseaux de chaleur qui délivrent 364 GWh de chaleur, dont 72 % sont produits à partir de ressources renouvelables et fatales* ». Le projet de la Métropole d'implanter 10 réseaux supplémentaires d'ici 2035 « *témoigne clairement de l'ambition de décarboner, de recourir à des énergies locales tout en gagnant en autonomie énergétique* ».

La Commission Nationale met en avant dans son courrier « *des agents territoriaux mobilisés et motivés par les questions de transition sociale écologique grâce à la formation* ». « *Une maturité certaine se dégage des échanges, aussi bien les élus que les services connaissent et portent leurs sujets* ».

La Commission Nationale du Label Climat-Air-Energie formule dans son courrier des recommandations concernant les actions à mettre à place pour améliorer encore nos politiques publiques et atteindre les 5 étoiles :

- Convaincre Mont-Saint-Aignan, située dans le cœur métropolitain, de basculer dans le territoire ZFE
- Faciliter le développement de réseaux de chaleur dans les petites communes à densité énergétique suffisante. Cet axe d'amélioration est bien intégré dans la stratégie de la Métropole.
- Accélérer le rythme de mise en place de notre Schéma directeur immobilier et énergie pour rénover plus largement notre patrimoine en maintenant les objectifs Passivhaus des constructions et rénovations déjà réalisées.

Contact presse

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05



métropole
ROUEN NORMANDIE

